

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

No. 02022CPR-SH1-001

- Code d'identification unique du produit type:
Bardoline Classic Rectangulaire
- Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:
Bardeaux bitumes type 4 x 2
- Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:
Couverture de toiture et de mur extérieur
- Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:
**ONDULINE FRANCE –Rue du Bac- BP15 – 76480 YAINVILLE – FRANCE
Tel +33 2 35 05 90 90 – Fax +33 2 35 05 91 11– email : info@onduline.fr.**
- Le cas échéant, le nom et l'adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12 (2) de la RPC :
Non applicable
- Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:
System 4
- Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée: **ETA-07/0325**

Organismes d'évaluation technique: **BUTgb - Lozenberg 7, B-1932 Sint-Stevens-Woluwe**

- Declared performance

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance à la traction longitudinale Résistance à la traction transversale Résistance à la déchirure au clou	600 N/50 mm 400 N/50 mm 100 N	ETA-07/0325
Réaction au feu	F	
Résistance au feu extérieur	F _{roof}	
Perméabilité à l'eau	Bitumen 896 ± 150 g/m ²	
Hauteur Largeur	1000mm 336mm	
Résistance au fluage à température élevée Adhérence de la finition protectrice Absorption d'eau	2 mm 2.5g 2%	
Substances dangereuses (Note 1 & 2)		

Note 1: Ce produit ne contient pas d'amiante ou des composants de goudron.

Note 2: En l'absence de méthodes d'essai harmonisées européennes, la vérification et la déclaration sur la contenu doit être fait pris en compte les dispositions nationales dans le lieu d'utilisation.

- Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 8. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4. Signé pour le fabricant et en son nom par:



Yainville, 1 juillet 2013

Pascal Dubuc – Directeur exécutif